

Ministère de l'Éducation Nationale

Les élèves scolarisés
dans un dispositif relais en 98-99 :
Que sont-ils devenus un an après ?

Enquête réalisée
par le centre Alain Savary
de l'INRP

Ministère de la Justice

LES ELEVES SCOLARISES DANS UN DISPOSITIF RELAIS EN 98-99 : QUE SONT-ILS DEVENUS UN AN APRES ?

SOMMAIRE

I – Les élèves des dispositifs

- Les dispositifs accueillent massivement des garçons
- Age et classe d'origine des élèves
- Déscolarisés ou en voie de déscolarisation ?
- 60% de ces jeunes font déjà l'objet d'une mesure éducative
- La venue dans le dispositif
- Durée du passage dans le dispositif
- La majorité de ces jeunes ont fait toute leur scolarité dans le système éducatif français
- Origine des parents
- Situation familiale des jeunes
- Les parcours et les niveaux scolaires
- Evolution pendant le séjour dans le dispositif

II – Résultats du suivi : où se trouvent les jeunes un an après ?

- La méthode utilisée
- Les résultats

Conclusion

**Enquête réalisée par Elisabeth Martin
INRP – centre Alain Savary
Septembre 2000**

Les élèves scolarisés dans un dispositif relais en 1998-99 : que sont-ils devenus un an après ?

Cette enquête qui fait suite à celle de 97-98¹, concerne la situation sociale, familiale et scolaire d'élèves ayant été scolarisés pendant une partie de l'année 98-99 dans un dispositif relais. Elle porte sur 557 jeunes, issus de 35 dispositifs. En janvier 98, le nombre total des dispositifs fonctionnant était d'environ 70. Notre enquête concerne donc la moitié des dispositifs existant en septembre 98. Nous avons retenu des dispositifs fonctionnant depuis au minimum un an et dont la diversité de fonctionnement était représentative des structures existantes au plan national. Par contre les dispositifs de médiation qui reçoivent un grand nombre d'élèves pour des temps très brefs n'ont pas été retenus.

I- Les élèves des dispositifs

◆ Les dispositifs accueillent massivement des garçons

78% de ces élèves sont des garçons. 22% des filles. On retrouve en proportion égale, les chiffres de l'enquête de 97. Cette distinction forte entre filles et garçons appelle quelques commentaires. Elle n'est pas à interpréter comme reflétant une meilleure réussite scolaire des filles, avérée au collège par rapport aux garçons, mais bien plus, au comportement différentiel à niveau scolaire égal (et bas) entre les filles et les garçons. Les garçons s'expriment par des comportements plus violents que les filles notamment dans des situations d'échec scolaire, ces dernières montrant une déscolarisation souvent plus passive. La forte proportion de garçons dans les dispositifs montre que, contrairement à ce que les textes suggèrent, les dispositifs se focalisent principalement sur des élèves dont la déscolarisation s'accompagne de comportements perturbateurs.

◆ Age et classe d'origine des élèves

-78% de ces élèves sont âgés de 14 ans et plus.

16% ont 16 ans et plus.

Les filles sont globalement plus âgées que les garçons (seulement 8% des filles ont moins de 14 ans alors que c'est le cas de 21% des garçons).

Malgré leurs âges élevés, ces élèves proviennent surtout des niveaux de 5ème et de 4ème générales. (10% de 6ème, 26% de 5ème, 30% de 4ème, 21% de 3ème, 5% de Segpa,)

Peu de ces élèves proviennent de classes spécifiques comme la 4ème technologique ou la 4ème d'aide et de soutien ou des 3ème technologique ou d'insertion.

◆ Déscolarisés ou en voie de déscolarisation ?

80% de ces élèves étaient en voie de déscolarisation, mais fréquentaient encore un établissement scolaire alors que 20% étaient entièrement déscolarisés avant leur admission dans le dispositif.

Les temps de déscolarisation étaient inférieurs à 6 mois dans 50% des cas, de 6 mois à un an pour 30%, supérieur à un an pour 20% d'entre eux.

Dans des dispositifs qui ouvrent nouvellement, le taux de déscolarisation ainsi que les durées de déscolarisation sont souvent plus élevées, l'existence d'un dispositif depuis plusieurs

¹ Enquête réalisée par le centre Alain Savary de l'INRP dont les résultats ont fait l'objet de la publication :
« Les élèves des dispositifs relais »

années sur un site conduit effectivement à la diminution du nombre de déscolarisés de longue durée dans les effectifs.

◆ **60% de ces jeunes font déjà l'objet d'une mesure éducative**

60% de ces jeunes sont sous mesure éducative. Il ne nous a pas été possible de préciser le type de mesure éducative, les acteurs des dispositifs ne maîtrisant pas souvent la distinction entre les mesures au titre de la protection pour l'enfance (article 375 du code civil) ou du pénal (ordonnance de 45).

C'est parmi ces jeunes sous mesure que l'on trouve le plus de déscolarisation totale avant le passage dans le dispositif (30% des élèves sous mesure sont déjà entièrement déscolarisés avant leur passage dans un dispositif contre seulement 6% parmi ceux qui n'ont pas de mesure). Nous verrons que c'est aussi cette population qui a le plus de mal à trouver une orientation à la sortie du dispositif .

◆ **La venue dans le dispositif**

Les raisons les plus souvent invoquées, pour la venue de ces élèves dans un dispositif sont d'abord un comportement perturbateur, (cité plus fréquemment que les comportements agressifs ou violents), puis l'absentéisme et l'absence de motivation pour le travail scolaire.

L'inscription fait suite à une démarche induite principalement par des personnels du collège, (65% des cas) ou par l'éducateur du jeune (25%) .

◆ **Durée du passage dans le dispositif**

Pour la moitié des jeunes concernés le passage dans le dispositif est inférieur à 3 mois.

55% ont passé entre un et trois mois

25% ont passé de 3 à 6 mois

17% ont passé de 6 mois à un an

Nous verrons comment la durée de passage dans un dispositif intervient dans le niveau de rescolarisation à la sortie du dispositif.

◆ **La majorité de ces jeunes ont fait toute leur scolarité dans le système éducatif français.**

Ces jeunes sont pour 85% nés en France et ont suivi toute leur scolarité dans l'école française.

◆ **Origine des parents**

-45% de ces élèves n'ont aucun parent issu de l'émigration

-13% ont un parent issu de l'émigration

-42% ont deux parents issus de l'émigration

◆ **Situation familiale des jeunes**

Nous ne pouvons ignorer que les modalités de recueil des informations sur les conditions de vie des familles sont filtrées par les renseignements que peuvent obtenir les équipes et sont rapportées en partie entachées de leurs propres représentations. Néanmoins, la multiplicité des dossiers et donc des équipes qui ont contribué à ce travail rendent compte des mêmes faits : les élèves des dispositifs ont à affronter des situations familiales et sociales complexes, ils ont déjà un parcours de vie qui s'enracine dans des expériences douloureuses et les dispositifs apparaissent (bien au delà d'une gestion des comportements scolaires perturbateurs) comme des lieux qui traitent une certaine « misère sociale ».

Des actes de violences familiales graves sont mentionnés dans 6% des cas. Des faits de précarité des revenus et du logement, d'alcoolisme, de manque de stabilité psychologique d'un parent ou d'incarcération d'un membre de la famille ainsi que des décès traumatisants sont mentionnés. Si on inclut dans les situations particulières le fait que les parents soient séparés et que des conflits importants opposent les parents, il n'y a guère que dans 10% des cas qu'aucune situation particulière n'est rapportée.

Il n'y a que 36% de ces élèves qui vivent à la fois avec leur père et leur mère.

16% de ces jeunes ne vivent ni avec leur père ni avec leur mère (ils sont en foyer, dans une famille d'accueil ou élevé par un autre membre de la famille).

Si le jeune vit en présence de sa mère dans 71 % des cas, il vit en présence de son père dans 41% des cas.

Les situations professionnelles des parents correspondent majoritairement à de bas niveau de qualification, avec des mères sans profession pour 45%.

Les jeunes sont décrits comme étant livrés à eux mêmes, ballottés par les circonstances de la vie, avec un manque d'encadrement. Ils sont souvent écartelés entre des lieux de vie différents, entre père et mère. Les parents, très préoccupés par l'avenir de leurs enfants, se déclarent dépassés par la situation et se sentent impuissants à agir.

Les parcours et les niveaux scolaires

Seulement 13% de ces jeunes n'ont pas redoublé. Le maximum de redoublement est en CP et plus encore en 6ème et en 5ème.

Qu'il s'agisse de la lecture ou de l'écriture, seulement un tiers des élèves de 6ème et 5ème est jugé être au niveau de sa classe. Des retards très importants sont signalés. Ainsi un tiers des élèves de niveau 6ème sont jugés comme ayant un niveau de CE2. Plus le niveau de classe est élevé plus l'écart se creuse. Ainsi pour le niveau 3ème seulement 20% des élèves ont un niveau correspondant et 20% des élèves de 3ème sont jugés avoir un niveau de 6ème ou de primaire en écriture.

On retrouve là ce que certains travaux de recherche², ont déjà établi : à savoir que la déscolarisation est liée à l'origine sociale d'une part mais aussi à un faible niveau scolaire (les risques de sortie sans qualification, moins de cinq ans après l'entrée en collège, sont quasiment nuls pour les élèves dont les performances scolaires à l'entrée en sixième sont supérieures à la moyenne nationale).

♦ Evolution pendant le séjour dans le dispositif

Durant le passage dans le dispositif, les équipes remarquent que 51% des élèves ont nettement progressé sur le plan comportemental, seul 12% n'ont montré aucune amélioration

Sur le plan des apprentissages par contre les résultats sont moins positifs. 35% ont amélioré leurs résultats, il y a peu d'amélioration pour 35% et aucune pour 20 % ;

Les équipes ont du mal à faire évoluer le niveau scolaire de ces jeunes qui restent très difficilement mobilisables sur les savoirs scolaires.

L'orientation et la construction d'un projet professionnel est un objectif prioritaire pour 55% des dispositifs.

² Sylvain Broccolichi et Brigitte Larguèze les sorties sans qualification moins de cinq ans après l'entrée au collège ; in Education et Formations n° 48 1996

II-Résultats du suivi : Où se trouvent les jeunes un an après ?

◆ La méthode utilisée

Afin de savoir si ces jeunes étaient par la suite capables de se maintenir dans une structure de formation, nous avons voulu rechercher leurs situations scolaires réelles après un temps de rescolarisation suffisamment long, c'est à dire à la fin de l'année scolaire suivante, c'est à dire en Juin 2000. En effet, l'orientation obtenue par les élèves en fin d'année scolaire, c'est à dire en Juin 99, voire même leurs situations en début d'année scolaire 99-2000, ne nous ont pas semblé être des indicateurs suffisants pour mesurer l'évolution du comportement scolaire de ces jeunes. C'est pourquoi nous avons voulu mesurer cette évolution sur un temps plus long.

Ce suivi s'est effectué sur un sous ensemble de la population précédente. Nous avons retenu des effectifs entiers de dispositifs. Pour cela, nous avons choisi 23 dispositifs parmi les 35 de la première partie de l'enquête. La population d'élèves effectivement concernés a été de **358**. Le suivi des élèves a été fait par les équipes des dispositifs, éducateur ou enseignants. Le choix de ces 23 dispositifs s'est effectué en tenant compte des éléments suivants :

-les 23 dispositifs retenus montraient une diversité dans leurs modalités de fonctionnement (type de population accueillie, temps de passage, composition des équipes) qui reflétait la diversité que l'on observe sur le plan national.

-la qualité de remplissage des questionnaires de la première partie de l'enquête devait attester d'un travail de connaissance particulièrement élaboré de la situation scolaire, familiale et sociale des élèves.

-les échanges que nous avons eus avec ces équipes ont permis de fixer un protocole précis quand aux modalités de recueil des informations sur le parcours de ces jeunes, les informations devant être prises, non au seul niveau administratif, mais au plus près des équipes qui par la suite étaient en charge de la scolarisation des élèves.

Ce type de travail ne peut se faire avec fiabilité qu'avec des équipes qui ont atteint un certain degré de maturité et qui ont pu dépasser les dysfonctionnements du départ (observables dans la très grande majorité des sites).

De ce fait se sont trouvés exclus les dispositifs encore «jeunes» et qui ne sont pas en mesure d'effectuer un suivi fiable des élèves, les réseaux nécessaires avec les établissements n'étant pas encore en place.

Nous entendons donc évaluer ce que le système des dispositif relais est à même de pouvoir produire quand il a atteint un certain degré de maturité. Il est possible par la même que les résultats obtenus majorent ce qu'une enquête plus large pourrait apporter.

La diversité des dispositifs et des types d'élèves accueillis suivant les sites rend extrêmement complexe la constitution d'un échantillon qui serait représentatif. Sans avoir cette prétention, cette population de 358 élèves provenant de 23 dispositifs « en phase mature » respectant la diversité des modalités de fonctionnement que l'on peut observer sur le plan national nous semble pouvoir fournir des résultats que nous considérons significatifs.

◆ Les résultats

A la fin de l'année scolaire 99-2000, la situation scolaire de ces 358 jeunes, étant passés dans un dispositif en 98-99, est la suivante :

36 % des élèves sont en collège (dont 2% en 6ème, 4% en 5ème, 9% en 4ème, 8% en 3ème, 3% en Segpa et 6% en 4ème d'aide et de soutien ou 3ème d'insertion, et 4% en 4T ou 3T)

13% sont en CAP, BEP, Apprentissage

15% sont dans des structures particulières d'aide (de retour en classe relais, en foyer, en hôpital psychiatrique, dans des établissements PJJ). Il est à noter que certaines de ces structures peuvent permettre un apprentissage)

17% ne suivent plus aucune formation

4% sont entrés dans la vie active (emploi saisonnier , petits boulots)
pour **15%** d'entre eux aucune information n'a pu être obtenue.

Il s'avère donc que la **moitié de ces élèves** sont encore dans un système de formation générale (collège ou apprentissage), un an après leur sortie du dispositif.

Si on ajoute les 15% qui sont pris en charge dans des structures particulières, il y a

65 % de ces élèves qui sont encore suivis par une institution.

Si de façon pessimiste, on ajoute aux élèves repérés comme sans formation ceux pour lesquels les équipes n'ont pas obtenu de renseignements et qui peuvent probablement être aussi sans formation, on obtient un maximum de 30% ,

soit au maximum un tiers des élèves qui ne sont plus dans une formation.

Ces résultats semblent particulièrement encourageants, ils sont plus positifs que ceux obtenus dans la précédente enquête. Le taux plus élevé de rescolarisation en collège peut s'expliquer par un rajeunissement des élèves pris en charge par ces dispositifs. La mise en place d'un réseau avec les établissements qui reçoivent les jeunes concourt aussi probablement à leur maintien dans une scolarité, l'accueil et le suivi étant mieux assurés. Car bien que le dialogue semble plus facilement s'instaurer avec ces élèves après leur passage dans un dispositif , ils continuent à poser des problèmes de comportement qui requièrent encore une mobilisation des équipes éducatives. Sur certains sites, les élèves reviennent systématiquement voir les membres de l'équipe des dispositifs quand ils rencontrent de nouveau des difficultés.

Par contre, il faut rester vigilant sur le fait qu'un tel résultat peut aussi provenir d'un choix du public concerné qui conduit à ne prendre en charge que les élèves encore « récupérables », encore « scolarisables » en collège. On observe en effet, sur le terrain des ajustements qui s'opèrent après deux ou trois années de fonctionnement et qui « adaptent » le type d'élèves aux possibilités de réorientation et de remédiation que possède l'équipe. Bien qu'il faille être attentifs à ce que les dispositifs ne reçoivent pas des élèves qui nécessitent un personnel ou des structures d'encadrement spécifiques (structures qui d'ailleurs ne sont pas toutes présentes en nombre suffisant dans bon nombre d'endroits), il ne faudrait pas non plus que les dispositifs deviennent trop sélectifs sur les conditions d'admission des jeunes, au risque de laisser pour compte les cas les plus difficiles, qui se verraient ainsi refusés par toutes les institutions.

Une analyse plus précise des résultats permet de dégager les points suivants :

-Durant l'année, les décrochages se font plus du collège que des formations professionnelles (CAP, BEP ou apprentissage) .

-Parmi les 62 élèves qui ne suivent plus aucune formation, 38 sont âgés de plus de 16 ans, 12 garçons ont des problèmes graves avec la justice et 5 jeunes filles attendent un enfant.

-Les filles sont moins rescolarisées en collège que les garçons. On les retrouve plus que les garçons, dans les MGI et des structures d'aide ou sans solution. Outre l'âge plus avancé des filles, on peut penser que les ambitions familiales moins fortes pour les filles dans bon nombre de familles semblent aussi s'exprimer ici.

-Les jeunes qui étaient complètement déscolarisés avant leur passage dans le dispositif se retrouvent plus dans des dispositifs d'insertion et dans les établissements PJJ que les autres élèves mais ils ne se déscolarisent pas plus que les autres. Les dispositifs jouent un rôle d'aiguillage vers des structures de soutien que ces élèves n'auraient probablement pas utilisé sans le soutien et le guidage fournis par les équipes des dispositifs.

-La situation familiale reste un facteur qui influe sur les orientations possibles à la sortie du dispositif. C'est ainsi que les jeunes qui vivent avec leur père et leur mère ont des situations de rescolarisation plus favorables et des taux de déscolarisation plus faibles.

-Les élèves sous mesure éducative restent très fragiles, et à la sortie des dispositifs, ils font partie des élèves qui se retrouvent le plus dans des structures spécialisées ou qui se déscolarisent de nouveau.

-Plus le temps de passage dans un dispositif est grand moins la rescolarisation en collège est effective, plus les orientations en apprentissage et en établissements spécialisés augmentent. Ce résultat montre que les dispositifs agissent plus comme structure de repérage, de diagnostic que comme structure de remédiation. Ils détectent, informent les jeunes et les familles sur les structures ou orientations les plus favorables et remobilisent des jeunes qui sont en état de raccrocher à une scolarité « normale » après un passage court dans un dispositif. Pour les jeunes en très grande difficulté, même après une année dans les dispositifs ils s'avèrent ne pas être rescolariables en collège (pour ceux qui seraient dans la tranche d'âge d'y revenir) et les orientations sont majoritairement en établissement spécialisés ou d'insertion permettant un apprentissage.

Conclusion :

-Les différents sites étudiés utilisent les dispositifs relais pour aider des élèves qui expriment par des comportements perturbateurs, les contextes très difficiles qu'ils vivent sur le plan social, familial et psychologique. Les situations de ces jeunes attestent des effets de la misère sociale, et les équipes des dispositifs ont à construire des analyses et des modalités d'action dans un champ plus large que celui de la sphère scolaire.

-Les résultats très encourageants obtenus sur l'évolution de la scolarité des élèves un an après leur sortie des dispositifs, nous permettent de penser que le passage dans les dispositifs a contribué à un tel résultat. Les dispositifs permettent ou aident un nombre important de jeunes à se remobiliser, à raccrocher ou à se maintenir dans un cursus de formation.

-Par contre, pour une partie des jeunes et notamment pour ceux qui ont déjà été repérés comme nécessitant une aide éducative, les dispositifs n'améliorent que temporairement leur vécu au sein de l'école mais ces effets positifs ne perdurent pas. Un étayage plus précoce, au niveau du primaire aurait probablement été nécessaire.

-Le fonctionnement des dispositifs laisse de côté certains élèves, ceux qui se déscolarisent « sans faire de bruit » et qui sont pourtant par la même eux aussi en danger ainsi que les élèves qui bien que repérés ne peuvent être orientés dans des dispositifs car ils nécessitent des prises en charge par des structures spécifiques (internats, foyers, structures d'aide psychologique ou psychiatrique) qui font cruellement défaut sur de nombreux sites.